



Dossier du BHI N° S3/0302/ABLOS

LETTRE CIRCULAIRE 80/2014
12 décembre 2014

8^{ème} CONFERENCE BIENNALE ABLOS

Références :

- A. Mandat et règles de procédure ABLOS
- B. CHIE-5 – Rapport de la Conférence CONF.EX5/REP.04 – *Approbation du programme de travail et du budget de l'OHI pour 2015*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Conformément aux dispositions de la référence A et au programme de travail de l'OHI pour 2015 approuvé par la 5^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire (cf. référence B), la 8^{ème} conférence biennale organisée par le comité consultatif sur le droit de la mer (ABLOS) se déroulera à Monaco, du 20 au 22 octobre 2015. Le thème de cette 8^{ème} conférence ABLOS est le suivant :

« La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer : avancées dans la gouvernance du monde bleu »

2. Le Comité de direction note avec plaisir que, cette année encore, la conférence ABLOS est organisée en association avec l'*Institut du droit économique de la mer* (INDEMER) de Monaco grâce aux bons offices de Madame Annick de Marffy-Mantuano, présidente du conseil scientifique d'INDEMER et ancienne directrice de la division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies (DOALOS).

3. Les précédentes conférences ABLOS se sont toujours déroulées à guichet fermé. Pour cette raison, la 8^{ème} conférence sera tenue à l'hôtel Novotel de Monaco qui pourra accueillir jusqu'à 120 délégués, un nombre de participants bien supérieur à celui que pourrait recevoir le BHI. Seules les inscriptions accompagnées du paiement des droits seront acceptées, sur la base du premier arrivé premier servi.

4. Une brochure d'information est jointe à la présente lettre circulaire. ABLOS apprécierait que cette brochure soit diffusée au sein de votre organisation et portée à l'attention des autres autorités nationales et établissements d'enseignement susceptibles d'être intéressés.

5. Les renseignements sur la conférence ABLOS sont disponibles sur le site web de l'OHI www.iho.int > Comités & GT > ABLOS > ABLOS 8 Conference ou via le lien direct :

http://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/ABLOS/ABLOS_Conf8/ABLOS_Conf8.htm

Cette page web sera tenue à jour au fur et à mesure que de plus amples informations seront disponibles.

6. Les inscriptions devront être déposées à l'aide du formulaire joint (cf. annexe) ou en le téléchargeant à la page ABLOS du site web de l'OHI. Les frais d'inscription sont de 300 euros jusqu'au 15 juillet 2015 et de 400 euros après le 15 juillet. Les frais d'inscription couvrent un exemplaire des comptes rendus sous forme numérique, les rafraîchissements du matin et de l'après-midi, les déjeuners et

une réception officielle en soirée. Les étudiants qui seront retenus pour faire une présentation seront exemptés des frais d'inscription.

7. Une réservation de groupe de 100 chambres a été faite au Novotel à un tarif spécial conférence, incluant le petit-déjeuner, moyennant 155 euros pour une chambre avec vue sur la ville et 165 euros pour une chambre avec vue sur le jardin. Ces tarifs sont garantis jusqu'au 15 mai 2015. Le lien suivant du Novotel doit être utilisé pour obtenir ces tarifs. Choisir « View the rates (voir les tarifs) » puis « View the other rooms (voir d'autres chambres) » pour davantage d'options sur les chambres :

(http://www.accorhotels.com/lien_externe.svlt?goto=rech_rese&destination=5275&sourceid=ABLOS&dayIn=18&monthIn=10&yearIn=2015&nightNb=9&preferredCode=ABLOS&merchantid=par-accorFR&xtor=ADC-5009).

8. L'université technique du Danemark (DTU) héberge le site web de la conférence ABLOS à l'adresse suivante : <http://www.ablosconference.com/> où les résumés, présentations et documents peuvent être téléchargés. Ce site fournit également le détail de l'organisation des thèmes et du programme des sessions de la conférence.

9. Comme lors des précédentes conférences ABLOS, toutes les présentations seront faites en anglais et aucune traduction ne sera assurée. Les présentations seront prises en compte en vue de leur inclusion dans le programme uniquement sur réception du résumé correspondant. Tous les résumés devront être soumis au comité d'organisation pour examen via le site web susmentionné, au plus tard le 15 mai 2015.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Gilles Bessero
Directeur

Pièce jointe : brochure d'information sur la conférence (*en anglais uniquement*).

Annexe : formulaire d'inscription.

8^{ème} conférence biennale ABLOS
La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer :
avancées dans la gouvernance du monde bleu
20 - 22 octobre 2015
Novotel, MONACO

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**VEUILLEZ COMPLETER ET SOUMETTRE CE FORMULAIRE PAR COURRIER,
TELECOPIE OU MEL A :**

Adresse du contact :

David Wyatt, Bureau hydrographique international,
4B Quai Antoine 1^{er}, BP 445, MC98011 MONACO Cedex, Principauté de Monaco
Télécopie : +377 93108140
Mél : info@iho.int

Titre :
Prénom :
Nom de famille :
Fonction :
Institution/Organisation :
Adresse :
Ville :
Code postal :
Pays :
Tél :
Télécopie :
Mél :
Nom du partenaire, si accompagné :
Niveau d'anglais du partenaire :

Veillez cocher la case qui, selon vous, décrit le mieux votre employeur :

Service hydrographique:
Agence nationale de sécurité maritime :
Autre département gouvernemental :
Organisation intergouvernementale :
Organisation non gouvernementale :
Milieu universitaire :
Affaires / Industrie :
Autre (veuillez préciser) :

**20 - 22 octobre 2015 – La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer :
avancées dans la gouvernance du monde bleu**

Frais d'inscription :

400 euros par personne (300 euros si payés avant le 15 juillet 2015).

Les frais incluent les comptes rendus sur cédérom, les rafraîchissements du matin et de l'après-midi, les déjeuners et la réception en soirée. Les étudiants dont les résumés sont acceptés seront exemptés de frais d'inscription.

Veillez cocher la case appropriée :

Symposium 300 euros (avant le 15 juillet) 400 euros (après le 15 juillet)

Moyen de paiement (veuillez cocher) : Carte de crédit Virement bancaire

Montant total à payer :

Paiement par carte de crédit :

Veillez débiter ma carte de crédit (veuillez cocher) : Mastercard VISA

Nom du détenteur de la carte :

Numéro de la carte :

Date d'expiration :

Signature :

Règlement par virement bancaire :

Virement en EURO sur l'un des comptes suivants :

Compagnie Monégasque de Banque

Numéro de compte : 701251 – 00002

Code Swift : CMBMMCX

Code Iban : MC5817569000017012510000297

UBP SA

Numéro de compte : 3019755 (euros)

Code Swift : UBPGMCMX

Code Iban : MC5816648000140000301975537

Veillez noter que tous les frais et commissions bancaires doivent être réglés, pour que le montant total soit crédité sur le compte ci-dessus. Vous devrez vous munir de la copie de votre virement bancaire pour compléter votre inscription à la conférence.

Toute annulation devra être faite par écrit à l'adresse ci-dessus. Le remboursement, déduction faite des frais et commissions, se fera uniquement si l'annulation intervient avant le 15 juillet 2015.

Les réservations de chambres doivent être faites directement auprès des hôtels ; pour bénéficier du tarif spécial ABLOS au Novotel, veuillez cliquer sur le lien suivant :

(http://www.accorhotels.com/lien_externe.svlt?goto=rech_resa&destination=5275&sourceid=ABLOS&dayIn=18&monthIn=10&yearIn=2015&nightNb=9&preferredCode=ABLOS&merchantid=par-accorFR&xtor=ADC-5009) ou sur le lien du site web et sélectionner « View the rates (voir les tarifs) » puis « View the other rooms (voir d'autres chambres) » pour davantage d'options pour les chambres ; pour les autres options et tarifs de chambres, voir le lien sur la page d'accueil de la 8^{ème} conférence ABLOS à http://www.ihon.org/mtg_docs/com_wg/ABLOS/ABLOS_Conf8/ABLOS_Conf8.htm.

UNCLOS: Advances in Managing the Blue World

8th IHO-*IAG* Advisory Board on the
Law of the Sea (ABL*OS*) Conference

20-22 October 2015

Organized in association with the
Institut du Droit Économique de la Mer (INDEMER)
of Monaco

at
Hotel Novotel Monte Carlo
15 boulevard Princesse Charlotte, 98000
Principauté de Monaco



www.ablosconference.com



"How inappropriate to call this planet Earth when it is quite clearly Ocean." Arthur C. Clarke

Increasing use of the oceans and thus enhanced opportunities and threats related to the oceans demand action. The core theme of the 8th ABL*OS* conference is to address advances in governing our shared Blue World under the framework of the United Nations Convention on the Law of the Sea (UNCLOS) from both legal and technical perspectives.

Early Bird Registration: €300 by 15 July 2015
Standard registration (after 15 July 2015): €400

Registration is inclusive of proceedings, morning and afternoon refreshments, lunches and evening reception. Registration fees will be waived for graduate students whose abstracts are accepted.

Special room rate, inclusive of breakfast at the Hotel Novotel Monte Carlo available until 15 May 2015 of €155 city view room and €165 garden view room.



For further information including registration, abstract and accommodation booking details see:

www.ablosconference.com

